

02-APR-2012
2011-5082

CLEAR SPA

BROMINATING PUCKS

POUR CONTRÔLER LES BACTÉRIES ET LES ALGUES DANS L'EAU DES SPAS

DOMESTIQUE

GARANTIE:

Teneur en brome libre 65 %

Teneur en chlore libre 28,95 %

Les deux présent sous forme de: 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthyl hydantoin et hydantoïnes apparentées

No D'HOM. 30496 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT

POISON [TRIANGLE]

CORROSIF [TRIANGLE]

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET :

Lawrason's Inc.
460 Wyecroft Road, Oakville, ON L6K 2G7
Tel: 905-842-8300

Poids de chaque palet : 20g

Lorsque les pastilles de bromation sont utilisées selon le mode d'emploi, elles assainissent efficacement l'eau du spa. AVERTISSEMENT: Un contact direct entre les palettes et les surfaces en vinyle, synthétique, ou avec les surfaces peintes du spa peut en causer le blanchiment. Les mécanismes de distribution automatique utilisés avec ces pastilles doivent être totalement libres de toute trace d'un autre assainissant afin d'éviter la probabilité d'une explosion.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Forme un gaz dangereux s'il est mélangé à un acide. Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Puissant agent d'oxydation. Peut provoquer un incendie ou une explosion s'il est contaminé. Corrosif. Peut causer des dommages aux yeux et des brûlures à la peau. L'exposition de la peau à la poussière peut provoquer une réaction allergique sur la peau chez certaines personnes. L'inhalation de poussière peut être nocive ou fatale. L'ingestion peut être nocive ou fatale. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants de caoutchouc et des lunettes de sécurité lors de la manipulation. Ne pas ingérer. Ne pas inhaler la poussière. Garder le contenant fermé et l'entreposer dans un endroit frais et sec.

ÉLIMINATION: Ne pas réutiliser le contenant vide. Bien rincer le contenant avant d'éliminer. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'irritation ou d'autres effets nocifs, laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit est corrosif pour la peau et les yeux, et peut entraîner une réaction de sensibilisation ou une réaction allergique chez certaines personnes. Il est contre-indiqué d'administrer un lavage gastrique, à cause des risques de lésions aux muqueuses. Administrer un traitement symptomatique.

MODE D'EMPLOI :

REMARQUE: Vérifier la date d'expiration de la trousse d'analyse pour éviter les résultats faux.

POUR SPAS:

1. Maintenir quotidiennement les teneurs aux valeurs appropriées; ces teneurs sont déterminées à l'aide d'une trousse d'analyse.

Brome libre disponible: 3,0 – 5,0 ppm

pH: 7,2 – 7,8

Alcalinité totale: 100 – 150 ppm

Dureté (en calcium): 100 – 200 ppm

2. Si un mécanisme de distribution automatique est utilisé, remplir le(s) réceptacle(s) avec les pastilles et régler le taux d'écoulement selon les recommandations du fabricant pour garder les teneurs en brome résiduel quotidiennes aux valeurs voulues. Comme méthode alternative d'alimentation, vous pouvez ajouter les pastilles dans le panier de l'écumoire. La dose quotidienne est d'environ 5 g de pastilles de bromation par 1 000 L d'eau de spa. REMARQUE: L'usage intensif du spa et la température élevée de l'eau peuvent nécessiter des doses plus fortes pour garder les teneurs en brome résiduel aux valeurs appropriées.

3. Il est recommandé de procéder régulièrement à une surchloration de l'eau. Suivre les instructions de l'étiquette du produit de surchloration utilisé. REMARQUE: Le moussage, la turbidité et l'eau malodorante qui persistent indiquent que le niveau de l'assainissant est inadéquat. Pour corriger de tels problèmes, surchlorer l'eau du spa en ajoutant un produit de surchloration. Faire circuler l'eau durant au moins 30 minutes et attendre 4 heures avant d'utiliser le spa. Pour un assainissement adéquat, vider le spa en entier régulièrement. Le nombre de jours entre chaque VIDANGE COMPLÈTE DU SPA équivaut au volume du spa en litres, divisé par 10 fois le nombre maximal d'utilisateurs quotidiens du spa. Remplir le spa avec de l'eau et suivre de nouveau le MODE D'EMPLOI. La température maximale de l'eau du spa doit être 40°C. La baignade dans un spa dont l'eau se situe à 40°C ne doit pas dépasser 15 minutes.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : Ce produit est toxique pour les poissons. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))